COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 28 AVRIL 2026

SOCIALISTES & APPARENTÉS
ASSEMBLÉE NATIONALE

NOUS LANÇONS UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'AUGMENTATION DE LA PAUVRETÉ DEPUIS 2017, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES TRAVAILLEURS SENIORS ET LES PERSONNES ÂGÉES

Les député-es socialistes et apparentés activent leur « droit de tirage » afin de **créer une commission d'enquête sur les causes et les conséquences de l'augmentation de la pauvreté, particulièrement pour les travailleurs séniors et les personnes âgées.**

Depuis 2017 et l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, la pauvreté ne cesse de progresser en France. Selon les dernières données disponibles de l'INSEE, la France comptait 9,8 millions de personnes en situation de pauvreté en 2023 ; soit 1,2 million de personnes supplémentaires par rapport à 2017. Ainsi, en 2023, 15,4 % de la population était considérée comme vivant en situation de pauvreté. **C'est tout simplement un record depuis que l'INSEE a commencé à mesurer cette donnée.**

Cette hausse massive de la pauvreté touche encore plus fortement des catégories de population par nature fragiles : les jeunes, les familles monoparentales et nos concitoyennes et concitoyens des territoires dits d'outre mer… **C'est particulièrement le cas des travailleurs séniors et des personnes âgées de plus de 65 ans qui ont vu leur taux de pauvreté, entre 2017 et 2023, croître de 3,4 points ;** soit la plus forte augmentation du taux de pauvreté parmi toutes les tranches d'âge.

Face à une telle flambée de la pauvreté depuis 2017, notamment chez ces publics, il est nécessaire d'en comprendre les raisons. C'est la raison pour laquelle nous proposons de créer une commission d'enquête **afin d'examiner, grâce à ses prérogatives (droit de citation directe, pouvoir d'investigation sur pièces et sur places…) l'impact précis des réformes économiques, fiscales et sociales menées depuis 2017 sur la hausse de la pauvreté.**

A travers cette commission d'enquête, nous souhaitons également examiner des tendances plus longues, comme le développement à marche forcée de la numérisation des démarches administratives, qui laisse de côté les personnes peu à l'aise avec l'usage du numérique ("illectronisme"), et qui génèrent in fine du non-recours aux services publics, notamment en ce qui concerne nos prestations de solidarité.

Les travaux de cette commission d'enquête commenceront dans les prochaines semaines et pour six mois. Elles donneront lieu à des recommandations concrètes sur les réponses législatives, réglementaires et budgétaires à apporter pour mettre fin à cette hausse de la pauvreté en France, notamment pour les populations fragiles que sont les travailleurs séniors et les personnes âgées de plus de 65 ans.